



**Assemblée générale annuelle
Carrefour ADN
2021-10-17
Par Internet, avec le logiciel Zoom**

Procès-verbal

Étaient présents : 15 membres (liste des présences déposée sur Google Drive)

À compter de 9h45, Lucien Provost a accueilli, dans la salle d'attente, les participants à la rencontre Zoom.

À 10h00, 15 participants étaient présents.

Denyse Tardif assurera le suivi des personnes qui voudront intervenir durant la rencontre.

À 10h00, début de l'Assemblée générale annuelle 2021

Ouverture de l'assemblée par le président. Le secrétaire du CA agit comme secrétaire de l'assemblée

Lucien Provost souhaite la bienvenue aux participants et mentionne que Joanne Loiselle agira comme secrétaire de l'assemblée.

Prise des présences, constatation de la régularité de la convocation et vérification du quorum

Les participants ont donné leur nom en se connectant par Zoom et toutes les présences ont été enregistrées.

Le quorum est confirmé : 4 administrateurs et 11 autres membres participent à l'Assemblée générale annuelle 2021.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'Assemblée générale 2021

Lucien procède à la lecture de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est proposé par Raymonde Thibeault et secondé par Michel Lortie.

L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale 2020

Lucien Provost propose de faire la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale 2020.

Il ne sera pas nécessaire d'en faire la lecture car tous déclarent l'avoir lu.

L'adoption du procès-verbal est proposée par Denyse Tardif et secondée Michel Lortie.

Le procès-verbal est accepté tel que présenté.

3. Rapport d'activités du conseil d'administration

Lucien présente les membres du Conseil d'administration, la mission de Carrefour ADN ainsi que le comparatif des réalisations entre le 31 août 2019 et le 31 août 2021.

Au 31 août 2021, 6 membres faisaient partie du CA de Carrefour ADN. Au cours de l'année, 2 membres ont démissionné. Lucien explique que le CA peut être constitué de 4 membres seulement. Le CA s'est réuni 12 fois durant l'année.

Lucien relit la mission de Carrefour ADN.

Lucien présente le tableau comparatif des réalisations entre le 31 août 2019 et le 31 août 2021 :

- 285 membres au 31 août 2021
- 93 demandes d'aide
- 19 séances et 211 participants aux 2 formations offertes (environ 10 personnes/séance), en plus des séances d'accompagnement
- 23 guides

Diane Bernier demande qu'on ajoute son nom au tableau (correction immédiate).

Lucien présente Joanne Loiselle qui s'occupe du site Internet de Carrefour ADN et fait une brève lecture de ce qu'on y retrouve.

Il parle également de la page Facebook de Carrefour ADN, créée en 2017. À ce jour, elle compte 2042 abonnés. Il mentionne que c'est une belle progression.

Lucien fait la lecture des objectifs à atteindre pour 2021-2022 et réitère que ce sont les mêmes que ceux de l'an dernier.

- Augmenter le nombre de membres
- Augmenter le nombre de formation
- Accueillir encore plus de demandes d'aide de nos membres
- Consolider et augmenter le nombre de guides et voir au développement continu des compétences des guides
- Entretien nos partenariats actuels et développer de nouveaux partenariats avec des organismes à but non lucratif visant la généalogie génétique

5. Présentation des états des résultats se terminant le 31 août 2021

Élise L'Espérance fait la lecture de l'état des résultats pour l'exercice financier 2020-2021.

Isabelle Aubuchon demande des explications pour le poste Frais juridiques. Élise précise que ce sont des frais engagés pour payer l'abonnement à SOQUIJ. Lucien explique que depuis 2019, Carrefour ADN s'est abonné à SOQUIJ (Société québécoise d'information juridique). Des frais mensuels sont exigibles et un montant de 5,00 \$ est demandé pour la vérification des antécédents au pluriplumitif.

Johanne Desaulniers demande si Carrefour ADN reçoit des subventions. Lucien répond qu'aucune subvention n'est versée à Carrefour ADN, seulement des dons faits par des particuliers.

Lucien souligne qu'il est très heureux de la bonne gestion financière. Le surplus dégagé permettra à Carrefour ADN de continuer à rendre service à nos membres, augmenter le membership et que les bons témoignages et les dons reçus reflètent la bonne santé financière de notre organisme.

Monsieur Robyn Croteau propose l'acceptation des états des résultats et Isabelle Aubuchon seconde.

L'état des résultats est adopté tel que présenté.

Robyn Croteau demande si Carrefour ADN produit un bilan. Élise L'Espérance répond que comme Carrefour ADN n'a pas d'actif, il n'est pas tenu de produire un bilan. Robyn Croteau est satisfait de la réponse.

6. Nomination d'un vérificateur externe

Comme Carrefour ADN est un OBNL et qu'il ne reçoit aucune subvention, il n'est pas obligé d'obtenir les services d'un cabinet de comptable pour vérifier ses états financiers. Un membre peut agir comme vérificateur.

Toutefois, par souci de justice et transparence, il est proposé qu'un membre agisse comme vérificateur externe afin de rendre des comptes à l'Assemblée générale annuelle de 2022.

Élise propose que Robyn Croteau agisse comme vérificateur externe pour l'année qui vient et Denyse Tardif seconde.

Robyn Croteau accepte d'être vérificateur externe pour l'année 2021-2022. Il informe les membres qu'il agit toujours comme vérificateur externe pour trois autres organismes.

Lucien Provost est heureux d'avoir comme vérificateur externe une personne compétente.

Des membres félicitent Robyn Croteau.

7. Élection des membres du conseil d'administration

Les mandats des 2 administrateurs (Joanne Loiselle et Denyse Tardif) doivent être soumis à l'élection. Joanne et Denyse acceptent de se représenter.

Isabelle Aubuchon propose que Joanne Loiselle soit élue comme administratrice et Raymonde Thibeault seconde.

Personne ne demande le vote pour cette proposition.

Joanne Loiselle accepte de demeurer administratrice pour les deux prochaines années.

Joanne est réélue comme administratrice.

Johanne Desaulniers propose que Denyse Tardif soit élue comme administratrice et Renée Leblanc seconde.

Personne ne demande le vote pour cette proposition.

Denyse Tardif accepte de demeurer administratrice pour les deux prochaines années.

Denyse est réélue comme administratrice.

C'est à la prochaine réunion du Conseil d'administration, soit le 14 novembre 2021, que seront confirmées les fonctions des administrateurs.

Lucien Provost et Élise L'Espérance compléteront quant à eux leur deuxième année de mandat.

8. Divers

Lucien Provost a profité de l'Assemblée générale annuelle pour remercier les bénévoles, les guides et les administrateurs ainsi que les personnes qui ont aidé lors d'événements, les membres et les associations partenaires.

Il fait aussi état des besoins de Carrefour ADN.

Lucien Provost, explique que sans l'apport des valeureux bénévoles, Carrefour ADN ne réussirait pas à aider les personnes qui cherchent depuis longtemps des membres de leur famille.

Lucien explique qu'ensemble on peut continuer à faire de Carrefour ADN une organisation qui aidera les personnes le plus longtemps possible.

Les membres remercient Carrefour ADN et particulièrement Lucien Provost pour son dévouement.

Robyn Croteau remercie Johanne Desaulniers pour le travail effectué dans son dossier de recherche.

Louise Derome félicite et remercie Carrefour ADN et Julie Provost après 40 ans de recherche qui ont finalement porté fruit.

Lucien remercie tout le monde.

9. Levée de l'assemblée

Une prise de photo de personnes présentes sur Zoom termine cette seconde Assemblée générale annuelle 2021.

Lucien remercie les participants.

L'Assemblée générale annuelle 2021 se termine à 10h50.

Procès-verbal rédigé par Joanne Loiselle, le 2021-10-18